

He represented one of the richest farming counties, and he did not hesitate to say that he represented fully the opinions of the farmers of Ontario when he said that they did not want the duty. The hon. member for Huron had undertaken to speak for the whole people of the west; but neither his own county nor those adjoining had sent a single petition for it. (Hear.)

Mr. Stephenson made some remark which was inaudible.

Mr. Mackenzie—He did not hear the hon. gentleman, but he would tell him that the Warden of the County which he represented had sent him (Mr. Mackenzie) a petition from the County Council against it.

Mr. Stephenson—I say it does not express the opinion of the country.

Mr. Mackenzie thought it expressed it much better than the hon. gentleman if he supported the proposed tariff. (Cheers.) Besides that, petitions had been sent from Hamilton to Woodstock asking people to sign, but they had refused, in every quarter, and if any public meeting of farmers was called for express purposes of considering that duty, he ventured to say that they would decide in every place that the duty on corn in excess of their own wants would not by any possibility be of any service to them. But it was quite clear that the imposition of 25 cents a barrel duty on flour would have the effect of causing a feeling of the strongest possible indignation among the people of the Lower Provinces, (hear). Was it then worthwhile for the people of Ontario—supposing they would benefit by it, which he denied—for the sake of the small modicum of advantage to them, to cause the state of irritation in the Lower Provinces, (hear). He, for one, was thoroughly resolved to oppose that policy. The Finance Minister had stated that he found a strong expression of opinion hostile to his proposed coal and wheat duties, and in deference to that expression of opinion he had come down and changed his policy, but two hours afterwards he had changed it back to where it was before, (cheers and laughter). If he did that in consequence of the expressions of the opinion of powerful manufacturing interests in Montreal and Quebec, why did he not act precisely the same way in relation to those who were crying out for the removal of the

droits de douane produisaient un effet quelconque, ce serait de ruiner le commerce auquel s'adonnent bon nombre de gens à l'heure actuelle. Mais ce serait commettre une grave injustice envers les contribuables des provinces de l'Est qui ne cultivent pas de blé, ni ne produisent de farine. Il représente un des plus riches comtés ruraux, et il n'hésite pas à dire qu'il exprimait bien l'opinion des agriculteurs ontariens lorsqu'il a déclaré que ces derniers ne voulaient pas de cette taxe. L'honorable représentant de Huron a entrepris de parler au nom de tous les habitants de l'Ouest, mais ni ceux de son comté, ni ceux des comtés voisins n'ont adressé une seule pétition en ce sens. (Bravo!)

M. Stephenson fait une remarque inaudible.

M. Mackenzie—Il n'a pas entendu l'honorable collègue, mais il veut lui dire que le préfet du comté qu'il représente, lui a adressé une pétition du conseil de comté allant à l'encontre de cette demande.

M. Stephenson—Je dis que cela n'exprime pas l'opinion de tout le pays.

M. Mackenzie croit qu'elle l'exprime beaucoup plus fidèlement que l'honorable collègue si ce dernier approuve le tarif proposé. (Applaudissements.) En outre, des pétitions ont été expédiées de Hamilton à Woodstock pour demander aux gens de signer, ce qu'ils ont refusé de faire. Il s'est aventuré à dire que, dans le cas où une assemblée publique de fermiers serait tenue dans le but d'étudier cette taxe, les fermiers en viendraient partout à la conclusion qu'une taxe sur le blé excédant leurs besoins, ne les servirait d'aucune façon. Il a cependant été assez clair que l'imposition d'une taxe de 25 cents sur le baril de farine aurait pour effet d'entraîner une réaction d'indignation violente dans la population du Bas-Canada. (Bravo!) Cela valait-il la peine, pour les gens de l'Ontario—à supposer que ceux-ci y trouvent leur profit, ce qu'il ne pense pas—d'irriter la population du Bas-Canada pour obtenir un avantage, somme toute assez limitée. (Bravo!) Quant à lui, il est fermement décidé à s'opposer à cette politique. Le ministre des Finances a dit qu'il a constaté une attitude résolument hostile à l'imposition des taxes sur le blé et le charbon qu'il a proposées et que, devant cette attitude, il a décidé de faire marche arrière. Deux heures plus tard, il a encore changé d'avis et est revenu à sa position antérieure. (Applaudissements et rires.) Si le ministre a changé de politique à la suite de l'attitude hostile de puissantes entreprises manufacturières établies à Montréal et à Québec, pourquoi n'a-t-il pas agi de même, jus-